



**MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Le Préfet,  
Secrétaire général adjoint**

**Direction de la modernisation et  
de l'administration territoriale**

Paris, le **13 SEP. 2022**  
Réf. : **22-018664-D**

Monsieur David Libeau  
Mel : contact@davidlibeau.fr

Monsieur Libeau,

Par un courrier électronique du 7 janvier 2022, vous avez sollicité la communication des documents suivants, se rapportant à la mise en place du référendum d'initiative partagée (RIP) :

1. le cahier des charges et directives de conception des sites web <https://www.referendum.interieur.gouv.fr> et <https://institureferendum.interieur.gouv.fr> ;
2. le journal de développement, détaillant les mises à jour effectuées, de ces sites web ;
3. l'algorithme permettant de faire le comptage des soutiens publié par le Conseil constitutionnel (leur permettant de publier un communiqué comme celui-ci : <https://www.conseil-constitutionnel.fr/actualites/communiqu%C3%A9/communiqu%C3%A9-du-30-juillet-2019-sur-le-recueil-de-soutiens-dans-le-cadre-de-la-procedure-du-rip>) ;
4. l'algorithme permettant de normaliser les noms de familles pour l'affichage de la liste publique ([https://www.referendum.interieur.gouv.fr/consultation\\_publicque/8](https://www.referendum.interieur.gouv.fr/consultation_publicque/8)) ;
5. l'algorithme permettant de trier les noms par digramme (AA, AB, AC...) pour l'affichage de la liste publique ([https://www.referendum.interieur.gouv.fr/consultation\\_publicque/8](https://www.referendum.interieur.gouv.fr/consultation_publicque/8)) ;
6. l'algorithme d'interrogation de la liste électorale utilisé lors d'un dépôt d'un soutien (<https://www.referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape-2>) permettant de vérifier que le signataire est présent ou non sur les listes électorales, ainsi qu'un échantillon de données factices permettant de tester cet algorithme ;
7. l'algorithme permettant la génération d'un numéro de récépissé utilisé lors du dépôt d'un soutien ou lors du dépôt d'une réclamation sur le site <https://www.referendum.interieur.gouv.fr/> ;
8. le contrat commercial passé avec la société Incapsula (ou renommée Imperva) permettant de sécuriser le site web <https://www.referendum.interieur.gouv.fr/>

Conformément à l'avis de la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA) n° 20222028 du 12 mai 2022, je suis en mesure de vous communiquer les documents et informations suivants.

En pièce jointe 1, vous trouverez le cahier des charges fonctionnel du projet. Il correspond à  **votre demande n°1**. Il contient :

- une description des objectifs et du contexte du projet et du système attendu ;
- une description des processus métiers mis en œuvre dans le cadre du recueil et du traitement des soutiens des électeurs aux initiatives référendaires ;
- une expression des besoins du système RIP en termes de fonctions que le dispositif devra accomplir, d'exigences techniques et de contraintes opérationnelles.

En pièce jointe 2, vous trouverez le fichier reprenant l'ensemble des mises en production réalisées pendant la période de recueil des soutiens apportés à la proposition de loi n°1867 visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aérodromes de Paris. Il correspond à **vosre demande n°2**.

En annexe, vous trouverez la description de l'algorithme permettant de faire le comptage des soutiens publié par le Conseil constitutionnel (**vosre demande n°3**), de celui permettant de normaliser les noms de familles (**vosre demande n°4**) et de celui permettant de trier les noms par digramme (**vosre demande n°5**).

En pièce jointe 3, vous trouverez l'acte d'engagement avec le prestataire chargé de la sécurisation du site web (**vosre demande n°8**). Les informations concernant les prix, ainsi que le nom des personnes concernées ont été masquées. La pièce jointe 4 correspond au cahier des clauses techniques particulières de l'accord-cadre, sur lequel s'appuie cet acte d'engagement.

En revanche, la communication des informations sur l'algorithme d'interrogation de la liste électorale (**vosre demande n°6**) et sur l'algorithme permettant la génération d'un numéro de récépissé (**vosre demande n°7**) serait susceptible de porter atteinte à l'intégrité des opérations électorales et de fragiliser le dispositif de recueil des soutiens aux initiatives référendaires. Conformément à l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration, je ne suis donc pas en mesure de vous les communiquer.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Libeau, l'expression de ma considération distinguée.



Olivier JACOB

**Pièces jointes :**

- 1 - Cahier des charges fonctionnel du projet ;
- 2 - Fichier reprenant l'ensemble des mises en production pendant la période de recueil des soutiens ;
- 3 - Acte d'engagement avec le prestataire chargé de la sécurisation du site web ;
- 4 - CCTP de l'accord-cadre.

## Annexe Description des algorithmes

Cette annexe contient la description de trois algorithmes demandés.

**Le comptage des soutiens publiés par le Conseil constitutionnel (votre demande n°3)** se réalise au travers de l'intégration journalière d'une base de données transmise par le ministère de l'intérieur. Après intégration, une requête calcule le nombre de soutiens depuis un outil de visualisation de données. Le nombre est calculé depuis la table « Soutiens » en y sélectionnant le type de soutien validé via la variable n°4 « etat\_soutien ».

La requête ci-dessous représente l'algorithme de comptage :

```
SELECT count.time AS time, SUM(count.count) OVER() as "Soutiens validés"
FROM (
  SELECT
    $__timeGroupAlias(date_depot_citoyen,$__interval),
    count(*) AS count
  FROM soutiens.soutien
  WHERE
    $__timeFilter(date_depot_citoyen)
    AND etat_soutien = 4
  GROUP BY 1
  ORDER BY 1
) AS count
```

**L'algorithme permettant de normaliser les noms de familles (votre demande n°4)** fonctionne de la manière suivante :

- Modification des caractères spéciaux : tous les caractères qui ne sont pas considérés comme des lettres au sens unicode sont remplacés par un espace (Jean-Marc => Jean Marc ). La liste des caractères unicode est consultable à l'adresse ci-dessous : [https://en.wikipedia.org/wiki/List\\_of\\_Unicode\\_characters](https://en.wikipedia.org/wiki/List_of_Unicode_characters)
- Nom en majuscules ( DuPont => DUPONT ) ;
- Prénoms avec leur première lettre en majuscule, le reste en minuscule ( roger eDouard pAUL => Roger Edouard Paul ) ;
- Suppression des accentuations ( André Léon Jaëll => Andre Leon Jaell ).

**L'algorithme permettant de trier les noms par digramme (votre demande n°5)** fonctionne de la manière suivante :

- Le tri s'effectue par ordre alphabétique croissant ;
- Si deux noms sont identiques, le tri s'effectue sur le prénom de la même manière (ordre alphabétique croissant) ;
- De plus, le tri par ordre alphabétique se fait en deux parties. Un premier tri en enlevant tous les espaces, puis un second tri après les avoir remis. Lors du second tri, le caractère espace est placé après la lettre "Z" dans l'ordre croissant. Par exemple, les personnes ayant le nom "DEAGRE" ou "DE AGRE" seront placées avant "DEAGRO" lors du premier tri, puis ensuite lors du second tri "DEAGRE" sera placé avant "DE AGRE" car l'espace est placé après la lettre "Z" dans le tri. L'ordre final sera donc (1: DEAGRE, 2: DE AGRE, 3: DEAGRO ).